

DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217903202-20260512-02-07-05-2026-DE
Date de télétransmission : 12/05/2026
Date de réception préfecture : 12/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SURIN**

Séance du 7 mai 2026

Nombre de membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13

Date de la convocation
30 avril 2026

Numéro délibération
02-07/05/2026

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Et publication

13/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 7 mai 2026 à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

Membres présents : M. Delplancq Thierry, Mme Kilque Sylvie, M. Blanchet Bernard, Mmes Dubois-Massé Annie, Chatelier Anne-Marie, MM. Chasseau Fabrice, Souchard Jean-François, Vandé Yves, Mmes Annereau Karine, Galais Sophie, Gadreau Marie et M. Legros Kévin.

Membres absents : M. Weill Rémi (pouvoir à M. Delplancq Thierry) et Mme Fourré Cindy

Quorum : 8

Secrétaire : Blanchet Bernard

Objet de la délibération : **Proposition de commissaires à la commission communale des impôts directs**

M. le maire explique que la désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID) doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans les 2 mois suivant l'installation du nouveau conseil municipal à partir d'une liste proposée sur délibération par ce dernier.

Cette commission a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Elle est composée :

- du maire président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

La liste proposée par le conseil est réalisée à partir d'une liste de contribuables en nombre double, 12 titulaires et 12 suppléants.

Les commissaires doivent répondre aux conditions suivantes :

- être français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales ;
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité par vote à main levée, de proposer :

12 commissaires titulaires : Blanchet Bernard, Dubois-Massé Annie, Chatelier Anne-Marie, Chasseau Fabrice, Souchard Jean-François, Vandé Yves, Bonneau Christian, Trouvé Nicole, Morineau Jack, Guignard Jean-Marie, Fouillade Serge, Mauillon Joël

12 commissaires suppléants : Delplancq Thierry, Kilque Sylvie, Annereau Karine, Galais Sophie, Weill Rémi, Gadreau Marie, Legros Kévin, Fourré Cindy, Marilleau Gaëtan, Pigeau René, Basty Bernard, Bernard Béatrice

Pour copie conforme, Surin le 7 mai 2026,

Président	Secrétaire
P. Jeannot	B. Blanchet
	